

# Le tiers des victimes sont des jeunes de moins de 30 ans

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4087 - Jeudi 2 février 2017 - Prix : 10 DA

Lutte contre les délits financiers

Plus de 150 affaires de blanchiment d'argent transmises à la justice

Page 2

40 000 cas de violence à l'école enregistrés chaque année

## Les chiffres chocs du ministère de l'Education

Page 2

Qu'est-ce que Trump envisage pour la Syrie ?

Par Mohamed Habili

Deux semaines ne se sont pas écoulées depuis que le nouveau président américain a été intronisé que le voilà qui fait parvenir des armes lourdes aux Kurdes syriens, pour leur permettre non pas d'ailleurs d'affronter Daech en vue de lui reprendre Raqqa, mais seulement de l'y encercler en attendant que l'heure de la bataille finale contre lui soit arrivée. Mais personne, peut-être pas même les bénéficiaires de cette aide, n'est assez naïf pour croire que la libération de Raqqa puisse être menée un jour à bien par les Kurdes, au vu de toutes les difficultés que rencontrent les forces irakiennes pour libérer Mossoul, pourtant bien plus importantes que celles dont pourraient jamais disposer les Kurdes. Trois mois de guerre dans Mossoul n'ont servi qu'à en reconquérir la moitié, qui de plus se trouve être la moins défendue par son occupant. Pour les Turcs en tout cas, il va de soi que l'administration Trump n'a pas envoyé de nouvelles armes aux Kurdes pour combattre Daech, mais pour qu'ils puissent se défendre contre eux, si jamais ils se retrouvaient face à face, ce qui désormais peut arriver à tout moment. Pour eux l'affaire est entendue : c'est là la réponse américaine à leur rapprochement avec la Russie. En même temps qu'un avertissement : les Kurdes recevraient encore plus d'armes si leur entente avec les Russes allait s'approfondissant.

Suite en page 3

La sélection pour les législatives débutera mardi prochain

# Des milliers de candidatures sur la table de Ould Abbas



Dans le cadre des prochaines législatives, des milliers de candidatures sont sur la table du secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas, en attente de sélection et fixation finale des listes électorales.

Lire page 3

Yves Garenne au sujet de la norme algérienne en responsabilité sociétale

«Ce n'est pas une norme issue des fonds des tiroirs des normalisateurs»

Page 4

Peinture

Mounir Gouri expose à «Al Quds Gallery» à Washington

Page 13

40 000 cas de violence à l'école enregistrés chaque année

# Les chiffres chocs du ministère de l'Éducation

■ Il y a eu 40 000 cas de violence recensés chaque année. Des chiffres qui font froid dans le dos lorsqu'on sait que ces actes ont lieu dans ou à proximité d'établissements censés éduquer les futures générations. Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale, l'inspecteur général du ministère de l'Éducation nationale, Nedjadi Messeguem, a affirmé que ces chiffres restent loin de la réalité, qui est beaucoup plus alarmante.

Par Meriem Benchaouia

On ne compte plus le nombre de faits divers consacrés chaque année aux problèmes de la violence à l'école. Il y a encore quelques jours, la mort d'un collégien de 15 ans avait remis sur le devant de la scène la problématique de la violence en milieu scolaire. Ce dernier a été froidement tué par trois délinquants qui l'avaient poignardé. Les agressions dans les établissements scolaires sont devenues courantes ces derniers temps, ce qui a suscité l'inquiétude de plusieurs parties, notamment les parents d'élèves et la société civile. Selon des données du ministère de l'Éducation nationale, il y a eu 40 000 cas de violence recensés chaque année. Des chiffres qui font froid dans le dos lorsqu'on sait que ces actes ont lieu dans ou à proximité d'établissements censés éduquer les futures générations. Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale, l'inspecteur général du ministère de l'Éducation nationale, Nedjadi Messeguem, a affirmé que ces chiffres restent loin de la réalité qui est beaucoup plus alarmante. Il y a parmi ces violences celles commises par des élèves eux-mêmes contre leurs camarades. Comme il y a aussi les violences faites aux professeurs. Un phénomène qui est



apparu ces dernières années et qui a tendance à s'accroître. D'après les statistiques disponibles, quelque 260 000 cas de violence ont été constatés entre 2000 et 2014 en milieu scolaire, soit entre élèves eux-mêmes, entre élèves et enseignants ou bien entre ces derniers. Le même responsable a fait état de 6 500 cas de violence enregistrés en 2014, précisant que 2 600 cas de violence ont été exercés par des fonctionnaires contre des élèves et que 700 autres cas entre fonctionnaires. «L'école est devenue, bien malgré elle, le milieu où s'expriment, de manière physique ou

verbale, les problèmes familiaux liés à des divorces ou bien à des brutalités conjugales, un phénomène qualifié de malaise récurrent», a-t-il dit. Selon lui, il est injuste d'imputer la responsabilité à une personne, un responsable ou une structure. Cette situation est, pour lui, le résultat d'un ensemble de facteurs, allant de l'environnement austère de certaines écoles à la non-implication des parents en passant par l'effacement de l'enseignant. A cet effet, Nedjadi Messeguem a indiqué qu'une stratégie de lutte contre la violence en milieu scolaire sera «bientôt dévoilée» par le ministère de

l'Éducation nationale. «Un observatoire dépendant du ministère de l'Éducation est en train d'avancer pour préparer la stratégie de lutte contre la violence en milieu scolaire qui sera dévoilée bientôt par le ministère», a-t-il déclaré. Cette stratégie repose, selon M. Messeguem, sur une étude qui a touché environ 400 lycées à travers lesquels ont été interrogés près de 40 000 élèves, 4 000 enseignants et 2 000 fonctionnaires administratifs. Par ailleurs, il a annoncé le lancement «la semaine prochaine, à Biskra, par la ministre, Nouria Benghebrît, de la stratégie de la remédiation scolaire», mettant en avant la nécessité de «régler les problèmes d'apprentissage des élèves et des enfants en difficulté». M. Messeguem a annoncé également la tenue prochainement d'un séminaire national sur l'évaluation pédagogique afin de mettre un nouveau dispositif qui, d'une part, prendrait en charge les difficultés des élèves et, d'autre part, ne sanctionne pas les élèves à travers le système de la notation. «Une étude élaborée par le ministère et des universitaires a révélé, à travers des langages fondamentaux (arabe, maths, langues étrangères), que beaucoup d'enfants ont des difficultés d'apprentissage», a-t-il souligné, estimant que «ces difficultés ont généré de la déperdition». M. Messeguem a estimé, à propos de l'évaluation pédagogique

de l'élève, que «la note chiffrée est souvent injuste». Pour y remédier, un dispositif «sera soumis à concertation au mois de mars, et un séminaire national sera tenu pour mettre en place un nouveau dispositif qui prendrait en charge non pas le système de la notation que tout le monde remet en cause, mais un système ou l'évaluation qui va révéler les difficultés des élèves pour les prendre en charge», a-t-il expliqué. Rappelant certaines mesures initiées par le ministère depuis deux ans pour lutter contre ce fléau, le représentant du ministère a expliqué que des cellules d'écoute animées par des inspecteurs spécialisés en médiation ont été créées par le département de Benghebrît. Auparavant, rappelle-t-il, lorsqu'il y avait la survenue d'un conflit entre élèves, nous déferions les protagonistes devant un conseil de discipline. Depuis, nous avons changé de procédure, préférant entamer une médiation pour le solutionner. «Nous allons continuer sur cette voie afin de développer au sein des élèves, des valeurs de tolérance, de paix et du vivre ensemble», a-t-il assuré. Autre mesure prise par le ministère de l'Éducation, un accord a été conclu avec la direction de la Sécurité nationale, aux termes duquel un policier de référence «sera affecté auprès de chaque établissement scolaire à risques». M. B.

## Lutte contre les délits financiers

### Plus de 150 affaires de blanchiment d'argent transmises à la justice

Le blanchiment d'argent représente l'un des plus importants délits financiers contre lequel luttent les autorités. Avec une trentaine de dossiers transmis à la justice pour l'année 2016, selon le bilan avancé par la Cellule de traitement du renseignement financier (Ctrf), cette pratique malhonnête et illicite est devenue un véritable fléau de société en Algérie. Une trentaine de dossiers de blanchiment d'argent est le nombre transmis au cours de l'année 2016 aux services de la justice a affirmé un rapport de la Cellule de traitement du renseignement financier (Ctrf). D'après un responsable de cet organisme spécialisé, avec ces nouveaux dossiers de blanchiment d'argent dont le soupçon est avéré, le nombre global des dossiers portant sur cette catégorie de délit financier a atteint 154 affaires transmises à la justice depuis l'entrée en activité, en 2005, de la Ctrf qui est placée auprès du ministère des Finances. Des chiffres assez importants pour nous renseigner sur l'ampleur qu'a pris le phénomène au sein de la société algérienne. Outre le grand problème auquel font face les autorités bancaires du pays et qui n'est autre que celui du marché parallèle de devise, le blanchiment d'argent reste à son tour l'un des délits financiers les plus à même d'inquiéter les autorités. La grande majorité de ces dossiers provient des déclarations de soupçon adressées par



les banques à la Ctrf, tandis que le reste émane d'autres administrations comme les Douanes et la Banque d'Algérie. A ce propos, rappelons que cette cellule n'est pas habilitée à procéder par auto-saisine. Pour plus de précisions, il est à noter que cette dernière a reçu, au total, 1 240 déclarations de soupçon de la part des banques en 2016 contre 1 292 déclarations en 2015 et 168 rapports confidentiels de certaines administrations contre 159 rapports en 2015. Des données qui prouvent la hausse incontestable du phénomène. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que les rapports envoyés par les banques et établissements financiers sont appelés «déclarations de soupçon» alors que ceux transmis par la Banque d'Algérie, les

Douanes et la Direction générale des impôts (DGI) sont intitulés «rapports confidentiels». Ainsi, l'écart important entre le nombre de déclarations de soupçon transmises annuellement à la Ctrf et celui des dossiers soumis à la justice suite à ces rapports, s'explique par le fait que les banques déclarent, souvent, les dépôts financiers importants qu'elles jugent suspects alors que la Ctrf se prononce uniquement sur les affaires de blanchiment avéré, en coordination avec d'autres institutions nationales concernées. Par ailleurs, dans le cadre du partage d'informations et de la coordination nationale, la Ctrf a signalé certaines affaires aux institutions nationales concernées. Ces transmissions ont avoisiné les 2 000 communi-

cations à la fin 2016.

### Echange d'informations avec les étrangers : 21 accords conclus par la CTRF

Dans le cadre de la politique de négociation d'accords administratifs de coopération bilatérale que la Ctrf continue de développer avec ses homologues étrangers pour faciliter les échanges d'informations financières entre les cellules de renseignements financiers, celle-ci a conclu 21 mémorandums d'entente et d'échanges d'informations sur le plan international. Les Etats concernés sont des pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Europe et d'Asie, indique-t-on de même source. Des informations sont également partagées avec des cellules homologues dans le cadre des demandes d'assistance internationale, selon le même organisme qui a reçu, à ce jour, 79 demandes d'assistance internationale et émis 129 demandes à ses partenaires étrangers. Pour rappel, l'Algérie a été retirée en 2016 de la liste des pays et territoires non coopératifs du GAFI (Groupe d'action financière) suite aux différentes mesures prises, au plan législatif et réglementaire, pour l'adaptation de son dispositif aux normes internationales en la matière.

Yacine Djadel

La sélection pour les législatives débutera mardi prochain

# Des milliers de candidatures sur la table de Ould Abbas

■ Dans le cadre des prochaines législatives, des milliers de candidatures sont sur la table du secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas, en attente de sélection et fixation finale des listes électorales.

Par Nacera Chenafi

L'opération de dépôt des dossiers de candidature aux prochaines législatives est clôturée au niveau du Front de libération nationale (FLN), tandis que la confirmation des candidatures se fera entre le 7 et le 27 février prochains par le secrétariat général. Ainsi, des milliers de candidatures sont sur la table de Ould Abbas.

Durant 15 jours, les différentes commissions préparatoires des élections de wilaya, les kasmias et les mouhafadhas ont été destinataires de milliers de candidatures en vue des prochaines législatives.

Pour rappel, dans le cadre des législatives, une stratégie a été mise en place en prévision de ces échéances portant sur les critères devant être remplis par les futurs candidats dont le «soutien au président de la République, président du parti, et à son programme». Il est vrai que le secrétaire général, Djamel Ould Abbas, avait assuré que la candidature aux prochaines législatives «reste ouverte à tous sans exclusion aucune» pour peu que certains critères soient réunis.

Dans ce cadre, les candidats doivent répondre aux critères de compétence, d'expérience, de bonne réputation et d'intégrité, outre la crédibilité, selon l'instruction du SG du vieux parti. Il est à noter qu'au niveau de la commission de wilaya préparatoire des élections législatives, il a été élaboré des listes nominales des candidats «sans tenir compte de l'ordre de classement». Celles-ci sont envoyées au secrétariat général qui devra



Ph./D. R.

trancher selon les critères établis, outre les conditions fixées par la loi. La question de l'intégrité reste un vrai casse-tête même si Moussa Benhamadi, conseiller chargé de l'information, avait estimé dans une précédente déclaration que la confirmation de l'intégrité des candidats se fera par l'enquête, ajoutant que les parties compétentes «seront appelées à fournir des informations sur tous les candidats».

Par ailleurs, il est attendu une grande bataille concernant la liste d'Alger, sachant que cette wilaya comporte 37 sièges pour l'Assemblée populaire nationale. Mais le classement des candidats est aussi un vrai casse-tête car de grands noms vont entrer en concurrence, à l'instar des ministres et d'anciens hauts responsables.

Il est à noter que dans les listes électorales, les partis sont tenus de respecter un quota pour les femmes comme le stipule la loi, ce qui constitue aussi

pour certains une concurrence dans le classement des candidatures dans les listes finales. A l'occasion de l'installation de la commission de wilaya préparatoire des législatives de Tipaza, le secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbas, a assuré que la direction de son parti ne privera pas les «hommes d'affaires honnêtes» de leur droit de se porter candidats sur les listes du FLN aux prochaines législatives.

Il avait mis en garde tous les responsables de son parti, à tous les niveaux, contre «toute tentative de manipulation des listes de candidature», prévenant que des sanctions seront prises à leur encontre.

«Il n'y aura ni favoritisme, ni complaisance, ni passe-droit dans la préparation des listes de candidature à l'échelle locale», a-t-il encore assuré, soutenant qu'il «veillera personnellement, en tant que secrétaire général du parti, à donner son accord défini-

tif à propos du classement des listes». Convoité par plusieurs associations et organisations, Ould Abbas est tenue de satisfaire une partie. D'ailleurs, il avait assuré que son parti «garantira un quota aux étudiants» sur ses listes électorales au même titre que le quota accordé à l'élément féminin, tel que stipulé dans la loi. Probablement, c'est le cas aussi des membres du secrétariat de la Centrale syndicale qui ont eu un entretien avec lui et avaient affirmé qu'ils sont militants du FLN. Par ailleurs, à en croire les déclarations de Ould Abbas qui avait indiqué que «les élections législatives auront lieu le 4 ou le 11 mai prochain», la convocation du corps électoral par le président de la République est attendue dans les prochains jours. Il faut savoir que le FLN mise sur les législatives car liées à la prochaine élection présidentielle, selon le SG du vieux parti.

N. C.

## Bilan alarmant des accidents de la route

### Le tiers des victimes sont des jeunes de moins de 30 ans

La route décime de plus en plus notre jeunesse. Les accidents de la route ont enregistré près de 34% de la catégorie des moins de 30 ans, soit à la fleur de l'âge. Ces chiffres inquiétants sont rendus publics par le président de l'association Tarik es-Salama, Mohamed El-Azouni.

Les accidents de la route sont la première cause de décès chez les jeunes. Les raisons de la mortalité sur les routes sont nombreuses. Dans leur cas, les jeunes conducteurs sont plus enclins à prendre des risques en comparaison de leurs parents. Les plus grandes causes de leur mortalité sont l'imprudence et le non-respect du code de la route, explique Mohamed El-Azouni qui attire la sonnette d'alarme sur ce

phénomène qui décime la jeunesse algérienne. Cette tranche d'âge tient également le haut du tableau dans la catégorie des blessés.

El-Azouni déplore aussi la situation à laquelle est arrivée l'insécurité routière en Algérie, laquelle a atteint des proportions alarmantes. Invité de la Chaîne I de la Radio nationale, le président de l'association Tarik es-Salama explique que la conduite est avant tout un bon comportement et non uniquement un effort physique, car, soutient-il, le facteur humain est la première cause des accidents de la route. Il déplore le fait que la facture humaine de l'insécurité routière ait atteint un seuil «insupportable», voire «intolérable». Le

bilan relève d'une véritable tragédie nationale. En effet, les accidents de la route ont fait 3 718 morts et 41 544 blessés dans 27 000 accidents enregistrés durant les onze premiers mois de l'année écoulée, contre 35 000 accidents en 2015 qui ont causé la mort de 4 610 personnes et 55 994 blessés. Un chiffre effarant qui signifie, selon El-Azouni, que la réglementation actuelle demeure insuffisante, d'où la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation. Pour prévenir contre les accidents de la route, l'initiateur de l'émission à grand succès «Tarik es-Salama» appelle à l'introduction du «l'éducation routière» dans le programme scolaire. Le spécialiste Mohamed El Azouni,

président de l'association prévention routière, rappelle que dans les pays étrangers l'enseignement de la sécurité routière fait l'objet d'un cursus complet et l'élève dispose d'une attestation et d'un brevet de sécurité routière. Il appelle également à un recyclage des formateurs des auto-écoles. Ce dernier évoque un autre point noir : le permis de conduire de camions semi-remorque et des bus. Il appelle également à revoir le système de délivrance du permis de transport en commun. Et surtout, indique-t-il, il faut prendre d'autres mesures concernant les grandes distances.

El Azouni considère que la réussite du nouveau code de la route, entré en vigueur depuis le

## LA QUESTION DU JOUR

### Qu'est-ce que Trump envisage pour la Syrie ?

suite de la page Une

Force est de constater cependant que bien loin d'être en rupture avec la politique kurde d'Obama, cet envoi d'armes lourdes aux Kurdes est dans sa continuité. Du temps d'Obama, les Américains armaient déjà les Kurdes, mais d'armes légères. La nouvelle administration fait un pas supplémentaire dans la même direction, voilà tout. Il ne semble pas a priori qu'ils iraient jusqu'à doter l'allié kurde d'armes de nature à changer le rapport de force par rapport à l'armée turque ou à l'armée syrienne. Mais qui peut le jurer ? Encore que le premier but recherché, à ce qu'il semble tout au moins, soit de faire revenir les Etats-Unis dans le jeu syrien sans plus différer, maintenant que la transition et ses flottements sont dépassés. Or ce n'est pas seulement en armant les Kurdes que la nouvelle administration entend rétablir son rôle dans le conflit syrien, quitte pour cela à prolonger sa durée, mais elle donne le sentiment d'envisager sérieusement la mise en œuvre d'une vieille demande, longtemps formulée par la Turquie : l'instauration de zones sécurisées où pourraient se réfugier les populations civiles fuyant les zones de combat. Impossible de ne pas noter que cette proposition, en son temps rejetée tant par les Russes que par les Américains, outre bien sûr le gouvernement syrien, revient sur la table en un moment où le cessez-le-feu en vigueur depuis un mois n'a fait que se consolider, et où les protagonistes se concentrent bien plus sur les négociations à venir que sur les affrontements sur le terrain. Certes, on ne sait toujours pas si l'administration Trump envisage sérieusement leur mise en place, ou si elle n'y voit encore qu'une possibilité parmi d'autres. Mais le seul fait qu'il en soit de nouveau question fait planer la menace d'un regain de guerre. On peut d'ailleurs constater que ce n'est plus la Turquie qui en parle mais l'Arabie saoudite et le Qatar, qui voient là une manière de renouveler le conflit syrien, d'empêcher qu'il se résolve au profit du régime syrien et de l'Iran, ce qui en effet se produirait si la direction prise par les événements ces derniers mois devait se poursuivre.

M. H.

début de l'année en cours, dépend de la bonne manière de son application.

Concernant le nombre d'enfants victimes des accidents de la route aux alentours des écoles, il ne dépasse pas les 5%, précisant que le nombre de victimes est important dès qu'on s'éloigne de l'école où la responsabilité incombe aux parents.

Louiza Ait Ramdane

# Yves Garenne (\*) au sujet de la norme algérienne en responsabilité sociétale «Ce n'est pas une norme issue des fins fonds des tiroirs des normalisateurs»

■ En marge du séminaire de lancement par l'IANOR du projet d'implantation de la norme algérienne NA/ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des organisations (RSO) au profit de quinze organisations, Yves Garenne, expert international en responsabilité sociétale, évoque dans cet entretien accordé au Jour d'Algérie la pertinence et la performance multidimensionnelle de cette norme qui commence à prendre son chemin en Algérie.

Entretien réalisé par Lynda Naili

**Le Jour d'Algérie :** Vous affirmez que la question de la responsabilité sociétale a été soulevée par les associations de consommateurs. Qu'en est-il exactement ?

**Yves Garenne :** Absolument. Ce concept a été lancé il y a une quinzaine d'années auprès de l'ONU par la Fédération internationale des consommateurs. Etant représentant et acteur à part entière de la société, elle a exprimé les préoccupations et les attentes des consommateurs sur l'obtention d'informations en termes de transparence, de traçabilité... des produits de consommation, des services qu'ils achètent et aussi sur les fabricants et producteurs qui sont aussi responsables.

Faisant que les critères de responsabilité sociétale à termes deviendront une pratique qui sera véritablement répandue, des critères de choix pour les consommateurs dans leurs habitudes de consommation.

**C'est dire le poids que représente le consommateur dans le déroulement de la chaîne économique...**

Tout à fait. La norme ISO 26000 n'est nullement issue des fins fonds des tiroirs des normalisateurs, mais le résultat d'un travail de fond exigé par les consommateurs et un ensemble de parties prenantes. Il s'agit là de la plus importante norme jamais produite, du plus grand consensus jamais atteint auquel plus d'une centaine de pays ont nationalisé cette norme dans le code de normalisation dont l'Algérie avec la NA/26000.

**Quel serait la plus-value de cette norme pour l'entreprise ?**

C'est tout l'intérêt de ce séminaire où deux témoignages d'entreprises (NCA Rouiba et SASA-CE) sont venus démontrer que la mise en œuvre de la norme responsabilité sociétale améliore les performances environnementales, sociales et aussi contribue à celles économiques. Il s'agit véritablement d'un cercle vertueux qui s'installe dans la mise en œuvre de l'ensemble de cette norme non certifiable qui n'est qu'une démarche globale qui permet d'accéder à tous les domaines de manière tout à fait pragmatique, raisonnable et réaliste.

**Justement, comment une entreprise passe d'un**



Ph. Lynda Naili/J. A.

**concept de gain, tout à fait légitime, à celui du respect des droits de l'homme, de l'environnement... ?**

En fait, c'est un peu l'inverse. La norme dit que si l'on prend en compte l'ensemble des enjeux socio-environnementaux, la conséquence est que c'est la performance économique qui gagne. Lorsqu'on manage de manière plus responsable l'ensemble des opportunités et risques associés à une activité économique donnée, la performance économique gagne forcément.

**Et pour les collectivités locales qui, faut-il le rappeler, n'ont pas pris le train de la normalisation de management ?**

Il est vrai qu'aujourd'hui nous n'avons pas d'expérience sur la mise en œuvre de la norme sur la responsabilité sociétale. Mais les résultats obtenus à l'international montrent clairement les améliorations, notamment dans leurs rapports quotidiens avec les citoyens dans la transparence de prise de décisions dans le processus politique, sur l'intégration d'un tourisme plus responsable, les mobilités à faible signature carbone à travers des schémas urbains particuliers pour le bien-être des personnes...

**La norme ISO 26 000 n'étant pas certifiable,**

**n'est-ce pas là un aspect dissuasif pour les organisations à son implémentation ?**

La raison principale que cette norme n'est pas certifiable est qu'elle contribue à la valorisation économique de l'entreprise. Ce qui est déjà un fort intérêt pour l'entreprise. Le second est que l'entreprise peut se faire évaluer par un organisme certificateur, l'IANOR pour l'Algérie, afin qu'elle se situe par rapport à l'ensemble des critères et des objectifs de l'ISO 26000. A ce moment là, il s'agira de savoir comment les entreprises algériennes souhaitent se faire évaluer. Le retour d'expérience permettra aux entreprises de se faire évaluer sur des critères qu'elles auront choisis. Ce qui permettra de valoriser l'ensemble des bonnes pratiques tant au sein de l'entreprise qu'à l'extérieur, à travers les évolutions et les innovations mises en œuvre au titre des plans d'actions menés à cet effet.

**L'engagement de l'Etat algérien dans l'atteinte des objectifs du millénaire de développement durable est avéré. N'est-il pas logique que les entreprises s'inscrivent dans cette démarche ?**

Absolument. L'Etat algérien a pris des engagements très précis essentiellement sur la COP 21, sur le protocole de Nagoya, a ratifié toutes les conventions

internationales sur les droits de l'homme pour lesquels il a mis en place des plans d'action, il serait «logique» que chaque entreprise prenne conscience de ces enjeux et s'implique dans la contribution à la concrétisation de ces enjeux.

**Ceci dit, la réglementation intérieure des pays ne suit pas forcément leurs engagements internationaux.**

L'idée d'un cadre réglementaire, qui est un vrai outil de développement et d'aide aux organisations, doit venir une fois que le concept testé et que l'ensemble des protocoles de vérification sont mis en place, que les administrations soient aptes à adhérer à ces sujets.

La réglementation arrivera quand cela deviendra nécessaire. Il ne s'agit pas de bousculer cet aspect vu que, d'une part, les entreprises en particulier n'aiment pas être contraintes a priori, elles désirent être encouragées.

Il s'agit de passer d'une réglementation punitive à une autre incitative.

**Qui serait demandeur de cette réglementation ?**

A mon sens, ce sont les consommateurs. C'est la raison pour laquelle ils font partie du comité de pilotage du projet avec les observateurs des droits de l'homme, pour justement s'engager et donner leurs

recommandations sur la bonne marche du projet.

**Quelle est la réalité de ce projet en Algérie ?**

L'avantage de ce projet est que l'Algérie a d'ores et déjà ce principe dans le cadre du projet RS MENA (Responsabilité sociétale pour la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord) pour lequel un panel d'entreprises ont pleinement adhéré dont trois d'entre elles sont aujourd'hui à ce séminaire, venues témoigner concrètement du succès de cette démarche. Faisant que l'Algérie a déjà un patrimoine expérience sur lequel nous pouvons nous appuyer et servir d'exemple pour ce deuxième projet et aussi pour l'élaboration du guide d'évaluation de la norme NA/ISO 26 000.

**Comment se fera l'évaluation de ce projet Spring qui prendra fin en 2018 ?**

L'évaluation commence dès le début du projet. Il y aura une phase finale d'évaluation récapitulative de la totalité des expériences à la fois des entreprises et des nouveaux experts formés. Sur cette base sera déterminée la manière dont seront dorénavant évaluées les organisations en Algérie. Et là nous retrouverons la rigueur de l'IANOR sur le travail normatif de la NA/ISO 26000 construit avec l'ensemble des évaluateurs de ce projet spring

**Selon vous, l'Algérie, à travers l'IANOR, a innové dans l'élaboration de ce guide aussi bien destiné aux entreprises qu'aux collectivités locales.**

En effet, à mon avis l'IANOR est le premier organisme de normalisation qui a décidé d'élaborer simultanément un référentiel identique regroupant à la fois les entreprises et les collectivités locales.

Et là, j'estime que c'est une bonne chose dans le sens où tous les enjeux sociaux, environnementaux, de gouvernance, de dialogue de la RSO sont exactement applicables de la même manière en entreprise ou en collectivité locale, avec une légère modification de vocabulaire.

(\*) Yves Garenne, expert international en responsabilité sociétale, missionné par l'Agence espagnole de normalisation pour accompagner l'IANOR et le P3A dans l'intégration de la norme relative à la responsabilité sociétale sur l'ensemble du territoire algérien.

L. N.

## Agroalimentaire

# Giplait se dotera d'une filiale spécialisée dans l'élevage de bovins laitiers

■ Le nouveau groupe "Lait et Giplait" va investir dans l'amont de la filière lait avec la création, durant l'année en cours, d'une filiale spécialisée dans l'élevage de bovins laitiers et la production de lait de vache, a indiqué le P-DG de ce groupe public, Mouloud Harim.

Par Safia T.

La nouvelle filiale «Agro élevage» de Giplait aura à son actif la gestion de 19 fermes pilotes attribuées récemment au groupe par le Conseil des participations de l'Etat (CPE). «Cela va nous permettre d'être dans l'amont de la filière lait», a précisé M. Harim. Spécialisé auparavant dans la transformation et la commercialisation du lait et produits laitiers, l'ex-Giplait (groupe industriel des productions laitières) s'est transformé en groupe «Lait et Giplait», et ce, dans le cadre de la réorganisation du secteur public marchand décidé par le gouvernement. La restructuration de ce groupe relevant du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, a induit une fusion-absorption de ses 15 filiales pour en constituer cinq entités actuellement dont deux à l'Est, une au Centre et deux à l'Ouest du pays. L'Agro élevage sera donc la sixième filiale du groupe dont la principale mission est de transformer les 19 fermes pilotes en «fermes modernes» de production de «lait de qualité», a indiqué M. Harim. Outre le repeuplement des étables, le projet compte également la création de pépinières de génisses dans ces exploitations, des centres de collecte auprès des éleveurs qui orbitent autour de ces fermes, des salles de formation au profit des éleveurs ainsi que des unités de commercialisation des produits d'hygiène, d'après le même responsable. Une partie



de ces exploitations sera consacrée à la production fourragère en vue d'approvisionner les éleveurs conventionnés avec les laiteries du groupe. Avant de lancer le programme d'investissement visant la modernisation de ces fermes, le groupe doit effectuer prochainement une évaluation sur le terrain afin de relever les points forts et les points faibles de ces exploitations dont certains dépassent les 2 000 hectares. «Pour nous, c'est un potentiel très important que nous comptons valoriser en installant des élevages modernes afin de produire du lait de qualité», a ajouté le même responsable. «C'est un défi : nous allons tout faire pour transformer ces fermes de telle sorte qu'elles rayonnent au niveau des régions de leur implantation», a-t-il sou-

gné, sans avancer de chiffres sur le coût de cet investissement, lequel sera déterminé après la phase d'évaluation. M. Harim a précisé, en effet, que les moyens financiers du groupe étaient «largement suffisants» pour reprendre ces fermes et les moderniser en vue d'augmenter la production laitière locale. Néanmoins, il n'a pas écarté la possibilité d'intégrer un partenaire dans ce projet. «Pour le moment, c'est Giplait qui va consentir cet investissement, mais si demain on trouve un partenaire avec lequel on peut aller plus loin on le fera», a-t-il dit. Pour développer ces fermes, Giplait compte associer les instituts et les centres techniques spécialisés tels que le Centre national d'insémination artificielle et de l'amélioration génétique

(Cniaag) notamment pour le développement des pépinières de génisses. L'objectif étant de permettre aux éleveurs d'acheter des génisses à haut potentiel au niveau local au lieu de les importer. Ils pourront également rembourser les vaches achetées par la livraison du lait aux laiteries du groupe, explique M. Harim. En parallèle à cette nouvelle mission, Giplait continuera de produire du lait pasteurisé conditionné en sachet (LPC) fabriqué à base de la poudre de lait importée et dont le prix (25 DA/litre) est subventionné par l'Etat. Le groupe détient plus de 50% des parts du marché de ce produit. Avec une production annuelle de 1,8 milliard de litres, les filiales du groupe sont tenues de répondre aux besoins du marché, d'intervenir en cas de

déséquilibre ou déficit en LPC, et ce, grâce à une politique de distribution par zone. Pour assurer ce rôle de régulateur du marché, le groupe a investi plus de 5 milliards DA au cours de ces dernières années. «Nous avons changé beaucoup d'équipements, sécurisé l'outil de production et augmenté les capacités de production», a indiqué M. Harim. Par ailleurs, Lait et Giplait compte lancer cette année de nouveaux produits dont le lait pasteurisé conditionné en carton fait à base de lait de vache et qui sera vendu à prix libre entre 55 et 60 DA/litre. «C'est un produit de bonne qualité puisqu'il va garder toutes ses qualités organoleptiques. Cela va nous permettre de changer le modèle de consommation des Algériens habitués à prendre du lait fabriqué à base de poudre importée», a fait valoir le même responsable.

S. T./APS

## Pétrole

### Les cours en légère baisse en Asie

Les cours du pétrole étaient orientés à la baisse, hier en Asie, en raison des craintes suscitées par la politique migratoire américaine et d'une hausse des réserves américaines de brut. Vers 04h15 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mars, reculait de 10 cents, à 52,71 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le prix du baril de Brent, référence européenne, pour avril, un nouveau contrat, perdait 17 cents à 55,41 dollars. Le pétrole avait terminé mardi à la hausse en raison notamment d'une baisse du dollar, devise dans laquelle le brut est libellé. Le WTI a pris 18 cents à 52,81 dollars au New York Mercantile Exchange (Nymex). Mais les investisseurs ont été refroidis par les estimations de la fédération privée American Petroleum Institute (API) qui table sur une augmentation de 5,83 millions de barils des réserves américaines au cours de la semaine écoulée. Ces estimations devront encore être confirmées par les chiffres officiels du gouvernement américain attendus mercredi, mais toute hausse des réserves est généralement interprétée comme une baisse de la demande de

la première économie mondiale. David Lennox, de Fat Prophets à Sydney, a estimé que la baisse des cours était en partie due au décret de Donald Trump interdisant pendant 90 jours l'entrée du territoire américain aux ressortissants de sept pays à majorité musulmane (Iran, Irak, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen). «Certains de ces pays sont des producteurs de pétrole», a-t-il dit. «Le marché ne sait pas comment tout cela va finir. Les prix risquent de reculer davantage».

### Shell cèdera des actifs pour 3,8 mds USD en mer du Nord

Le groupe anglo-néerlandais des hydrocarbures Royal Dutch Shell a annoncé la vente d'actifs en mer du Nord britannique à l'entreprise d'investissement Chrysaor, pour un total maximal de 3,8 milliards de dollars, réduisant de plus de moitié sa production dans la région. Shell a expliqué dans un communiqué qu'il allait céder la totalité de sa participation dans neuf champs d'hydrocarbures (Buzzard, Beryl, Bressay, Elgin-Franklin, J-Block, Greater Armada cluster,

Everest, Lomond et Erskine), et une partie de sa propriété dans un dixième (Schiehallion). Le montant entendu entre les deux parties comprend une somme de base de 3 milliards de dollars, à laquelle s'ajoutent jusqu'à 600 millions entre 2018 et 2021 en fonction de l'évolution des cours et 180 millions supplémentaires en cas de découvertes de gisements. Le coût total futur associé au démantèlement de ces champs est évalué à 3,9 milliards de dollars. Shell assumera un milliard de dollars de ces coûts à l'avenir, le reste passant à la charge de Chrysaor. Shell a précisé espérer que l'accord soit validé au cours du second semestre 2017. Environ 400 employés de Shell passeront sous pavillon Chrysaor lorsque la transaction aura été bouclée. La part de Shell dans la production totale de ces différents champs a représenté 115 000 barils équivalent pétrole (bep) par jour en 2016, sur un total de 211 000 bep par jour produits par la major pétrolière en mer du Nord britannique. Le géant anglo-néerlandais va donc céder l'équivalent de 54,5% de sa production dans cette région mature. Salem K./Agences

### Foire internationale d'Alger La 50e édition du 8 au 13 mai prochain

LA 50E ÉDITION de la Foire internationale d'Alger (FIA) se tiendra du 8 au 13 mai prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), a indiqué la Société algérienne des foires et exportations (Safex) dans un communiqué. Cette édition verra la participation de plus de 1 000 exposants nationaux et étrangers avec la Russie comme invité d'honneur. «Cette manifestation est un des moments forts où s'échangent les expériences, se lient les relations d'affaires et où s'initient de multiples idées de projets de partenariat industriel et commercial», souligne la même source.

Pour la Safex, «la FIA jouera encore une fois son rôle stratégique de vitrine de l'économie nationale, en ce sens qu'elle présentera aux partenaires étrangers les possibilités économiques algériennes réelles et nouvelles d'une part, et d'autre part, au marché algérien de bénéficier des multiples opportunités offertes par la présence d'une offre mondiale réunie en un seul endroit». Tenue en mai 2016, la 49e édition de la Foire internationale d'Alger avait connu la participation de 810 exposants, dont 405 entreprises étrangères représentant 33 pays, rappelle-t-on. R. E.

Oran

# Projet visant le renforcement du réseau de transport urbain

■ Le directeur des transports de la wilaya d'Oran a souligné la « portée » du projet visant le renforcement du réseau de transport urbain d'Oran, qui a suscité dernièrement des appréhensions de la part de syndicats locaux de transport des voyageurs.



Par Hatem D.

« **C**e projet permettra le renforcement du réseau de transport urbain et semi-urbain, et de son extension afin de répondre aux attentes des usagers aux plans à la fois quantitatif et qualitatif », a indiqué Saïd Sadat, à l'issue d'une rencontre avec plusieurs syndicats des transport locaux, tenue pour discuter de ce projet de renforcement du réseau, en présence de l'Entreprise de transport urbain

d'Oran (ETO). Pour améliorer la qualité de ses services et desservir les nouvelles zones urbaines, l'ETO a loué, suite à un avis d'appel d'offres national ouvert, une centaine d'autobus auprès d'un opérateur privé. Cette décision a suscité les appréhensions des transporteurs privés et de leurs syndicats qui ont fait part de « craintes quant à leur avenir », face à ce qu'ils ont considéré comme une « concurrence ». Le directeur local des transports a estimé qu'il s'agit d'« un projet de service public d'importance pour assurer aux usagers une presta-

tion de qualité en matière de transport ». « Le réseau de transport et son extension sont au stade de projet. Ils méritent d'être renforcés avec de nouvelles lignes. C'est la seule manière d'inciter les opérateurs privés à se professionnaliser et à suivre l'exemple de l'ETO, qui reste la référence en matière de qualité », a fait observer le même responsable. « L'ETO est et demeurera la locomotive du transport de la wilaya », a-t-il ajouté, mettant en exergue l'importance de la préservation de cette entreprise publique en matière de fréquences et de couverture.

## Un projet d'intérêt public

Pour sa part, le président de l'Union nationale des transporteurs privés de la région Ouest (Unat), Cheikh Amar Noureddine, a suggéré la mise des autobus des opérateurs privés en location au profit de l'ETO. « Cela nous permettra d'intégrer l'organisation du transport à Oran », a-t-il soutenu, ajoutant que l'Unat a demandé, à la faveur de cette rencontre, une dérogation de gré à gré, laquelle sera soumise, à titre exceptionnel, à l'appréciation du ministère des Transports, pour pouvoir louer ou non les autobus à l'ETO.

« Cette proposition, si elle est approuvée, nous permettra de maintenir les postes de travail et d'engranger des rentrées financières permettant à beaucoup d'opérateurs privés de garantir le remboursement des crédits contractés auprès des banques », a-t-il souligné. « Les syndicats des transporteurs qui se disent prêts à jouer le jeu, ont demandé aux APC la mise en œuvre de plans de circulation et de transport avec la matérialisation des arrêts et la définition des itinéraires des bus », a affirmé, de son côté, le secrétaire général du Syndicat national des transporteurs et des taxis (Sntt) de la région Ouest, Kateb Kacem. Il a estimé que le dispositif concernant certaines lignes, dans le cadre de la nouvelle organisation, telles que celles Oran-Boutléis et Oran-Ain El Turck, mérite d'être « corrigé » car ces lignes sont « surchargées ». L'ETO assure actuellement une dizaine de lignes pour un parc de 50 bus. Elle couvre 5% de l'ensemble du réseau de transport de l'aire urbaine qui regroupe plusieurs communes du Grand projet urbain d'Oran. Pour le directeur de l'ETO, Fawzi Berber, l'objectif de cette décision portant location de 100 bus est d'améliorer le service public et de préparer des réseaux du

transport en commun des voyageurs, en prévision des Jeux méditerranéens 2021, rappelant que l'objectif de ce projet d'affrètement est de desservir les nouvelles zones urbaines, nées des grandes opérations de relogement qu'a connues la wilaya d'Oran. Le président du bureau d'Oran de la Fédération des transports de voyageurs affiliés à l'Ugcaa, Abed Mouad, adhère à cette démarche, estimant que « c'est une solution dans le cadre du nouveau schéma de transport urbain ». Selon les données de la direction des transports, la wilaya d'Oran dispose d'un parc de 2 300 bus dont 1 200 assurant des lignes urbaines.

H. D./APS

Mostaganem

## Une production de plus de 3,2 millions qx de pomme de terre prévue

Une production de plus de 3,2 millions de quintaux de pomme de terre de saison est prévue dans la wilaya de Mostaganem pour la saison agricole 2016-2017 sur une superficie de 9 000 hectares, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles. Une superficie de 8 000 ha a été plantée à ce jour et l'opération se poursuit jusqu'à la mi-février prochain pour atteindre 9 000 ha à travers le territoire de la wilaya. La cueillette est prévue à partir d'avril prochain. La plantation a été retardée à cause de l'arrivée tardive

des semences importées, a-t-on indiqué. Une hausse de la production de ce tubercule de large consommation de 200 000 qx est prévue à la faveur de l'extension de la superficie réservée à cette récolte par rapport à la saison écoulée. Il est prévu de réaliser un rendement moyen de 330 qx à l'hectare dans certaines exploitations agricoles grâce à l'utilisation de l'irrigation goutte-à-goutte et de 208 qx/ha dans d'autres. Les prix de la pomme de terre enregistrent dernièrement une nette hausse aux marchés de la wilaya, dépassant 70 DA le kilo,

a-t-on constaté. Des semences de pomme de terre importées ont été utilisées lors de la campagne de plantation. A noter que 71 000 tonnes de semences de pomme de terre provenant de Hollande, de France, du Danemark et d'Allemagne ont été déchargées au port de Mostaganem jusqu'à lundi dernier, dans le cadre de la campagne d'importation de ce produit qui se poursuit jusqu'à mi-février. Cette cargaison est saine de toute maladie parasitaire sur la base d'analyses sur des échantillons de chaque charge-

ment au niveau du port et à la station régionale de prévention végétale située à Debdaba dans la commune de Sayada (Mostaganem), a-t-on précisé. La production de pomme de terre connaît une hausse dans la wilaya d'une année à une autre grâce à la l'extension de la superficie réservée à cette culture, au soutien de l'Etat au producteur et aux efforts déployés par la DSA en matière de vulgarisation et de suivi, a-t-on souligné.

Lydia O./Agences

Relizane

## Plus de 1 900 nouveaux postes pour la session de février

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Relizane réserve plus de 1 920 nouveaux postes pour la rentrée de février 2017 dans différents modes de formation, a-t-on appris de son directeur. Cette session, dont les inscriptions ont été lancées depuis le début de cette année à travers les centres de formation, consacre 685 places en système résidentiel, 900 en apprentissage réparties sur 27 branches et 18 spécialités. De plus, seront ouverts 25 postes de formation en milieu

rural, 95 en cours du soir, 120 postes pour les femmes au foyer et 115 autres pour la formation contractuelle. La session de février se distingue par l'ouverture de 115 autres postes en formation qualifiante dans six branches dont la couture, la broderie, la pâtisserie traditionnelle et la coiffure. Pour attirer un grand nombre de jeunes pour suivre des formations les qualifiant au monde du travail, la direction du secteur organise des journées d'information, de sensibilisation et des « portes ouvertes » sur l'apprentissage

pour faire découvrir les filières dispensées et accompagner et orienter les candidats. Les centres de formation professionnelle de Relizane ont accueilli, lors de la session de septembre dernier, plus de 7000 stagiaires dont 3000 nouveaux. Le secteur dispose de 23 établissements CFP, d'un institut national spécialisé et d'un centre régional pour handicapés à Oued Djemaa accueillant des stagiaires de 12 wilayas dans l'ouest du pays.

N. T.

## Guelma Hausse sensible de la production aquacole en 2016

LA PRODUCTION aquacole a enregistré une hausse sensible dans la wilaya de Guelma, passant de 17,86 tonnes en 2015 à 26,89 tonnes en 2016, a-t-on appris auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques. Selon le chef du bureau de régulation des statistiques et de l'exploitation, Zaïm Medjaldi, cette croissance est le résultat du succès de l'expérience de lâcher d'alevins dans les deux barrages de cette wilaya, celui de Bouhamdane (Hammam Debagh) et de Medjez B'gar de la localité d'Ain Makhlof, ainsi que du résultat de l'augmentation du nombre d'exploitations aquacoles créées dans le cadre d'investissements privés. Cette activité s'est notamment développée au niveau du barrage de Bouhamdane (Hammam Debagh) lequal, avec une capacité de 220 millions de m<sup>3</sup> et une production de 25,7 tonnes, constitue, a-t-il souligné, le support d'une production piscicole non négligeable de plusieurs espèces, dont les carpes argentée, royale, à grande bouche et même la sandre. Ce « rebond remarquable » est le fruit des opérations d'ensemencement ichthyologique de 3 millions de carpillons d'espèces de carpes commune et royale, et à grande bouche, qui ont été menées depuis l'année 2001 jusqu'à ce jour, dans ces deux barrages, en collaboration avec le Centre national de recherche pour le développement de la pêche et de l'aquaculture (Cnrdpa) de Collo (Skikda), a-t-on indiqué de même source.

R. R.

Tunisie

# Création d'une commission d'enquête sur les filières jihadistes

■ Les députés ont voté mardi, à Tunis, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur «les filières de recrutement» de Tunisiens au profit d'organisations jihadistes, en plein débat sur un éventuel retour de ces ressortissants dans leur pays.

Par Halim T.

La Tunisie est l'un des principaux pays à avoir été touchés par le phénomène ces cinq dernières années, avec plus de 5 000 ressortissants ayant rejoint des groupes jihadistes à l'étranger selon un groupe de travail de l'ONU, près de 3 000 d'après les autorités tunisiennes. Un débat agité actuellement le pays sur la perspective de leur retour, et un millier de personnes ont manifesté début janvier à Tunis pour exprimer leur opposition catégorique. Un nouveau rassemblement est prévu samedi. Dans ce contexte, les députés ont voté mardi en faveur de la création d'une commission d'enquête sur les conditions de leur enrôlement, par 132 voix pour (une abstention et une contre). Selon le règlement de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), les commissions d'enquête parlementaires sont constituées de 22 députés, qui disposent de toute latitude pour interroger les parties concernées. Un rapport doit être remis au terme des travaux et discuté en séance plénière. Aucune date n'est pour l'heure connue. La commission d'enquête «travaillera en étroite collaboration avec les ministères de la Justice, de l'Intérieur, de la Défense, des Affaires étrangères ainsi qu'avec la société civile», a indiqué à l'AFP la députée de Nidaa Tounes (majorité), Leïla Chettaoui, à l'origine de la démarche. Elle s'attachera à déterminer «l'implication de parties



intérieures et extérieures dans l'embarquement et l'envoi de citoyens tunisiens en Irak, Syrie et Libye», a poursuivi cette vice-présidente de la commission Défense et Sécurité de l'ARP. Par «parties», M<sup>me</sup> Chettaoui a précisé qu'il pourrait s'agir «d'organisations, d'Etats, d'associations caritatives ou encore de figures religieuses tunisiennes comme étrangères». Les travaux de cette commission d'enquête peuvent s'avérer politiquement sensibles dans un pays où la «troïka» au pouvoir de fin 2011 à début 2014 – dont le parti islamiste Ennahdha – est régulièrement accusée d'avoir fait preuve de laxisme envers les groupes radicaux. Après sa révolution de 2011, la Tunisie a été confrontée à l'essor d'une mouvance jihadiste responsable de la mort de

plus d'une centaine de soldats et de policiers, mais aussi d'une vingtaine de civils et de 59 touristes étrangers.

## L'adoption d'une loi ouvre la voie à la tenue des élections locales

Le Parlement tunisien a adopté mardi, après des mois de tractations, un projet de loi autorisant le vote des forces de sécurité et de l'armée aux élections municipales et régionales, des scrutins très attendus dans le pays six ans après la révolution. La communauté internationale a salué en 2014 la réussite de la transition démocratique en Tunisie après l'adoption d'une nouvelle Constitution et la tenue d'élections législatives et prési-

dentielle libres. Depuis la chute de la dictature de Zine el Abidine Ben Ali en 2011, les municipalités restent en revanche gérées par de simples délégations, qui sont chargées des affaires courantes, en raison du report des scrutins locaux sur fond d'enjeux partisanes. Un verrou a sauté mardi avec l'adoption par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), par 139 voix pour et 22 abstentions, d'une nouvelle loi électorale qui octroie le droit de vote aux militaires et aux forces de sécurité – soit quelque 130 000 personnes – pour ces scrutins locaux. Selon des médias, le parti islamiste Ennahdha, première force au Parlement avec 69 députés, affichait jusque-là ses réticences, arguant que l'armée et les forces de sécurité devaient adopter

«une position de neutralité absolue». Si la question de leur droit de vote aux législatives et à la présidentielle n'a pas été tranchée, cette avancée rend possible la tenue des élections locales d'ici la fin de l'année : l'instance électorale estime qu'il lui faut huit mois à compter de l'adoption de la loi pour organiser ces scrutins. Début janvier, son président Chafik Sarsar s'était emporté contre le blocage «inadmissible» de la «marche vers la démocratie», allusion au retard observé au Parlement. Dans la foulée, le président Béji Caïd Essebsi s'était dit confiant, estimant que la loi électorale était «essentielle» dans la «construction démocratique».

H. T./AFP

## Sahara occidental

# L'UA appelle le Conseil de sécurité à restaurer le «plein fonctionnement» de la Minurso

L'Union africaine (UA) a appelé, mardi à Addis-Abeba, le Conseil de sécurité des Nations unies à assumer ses responsabilités en restaurant le «plein fonctionnement» de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso). La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, réunie en sa 28<sup>e</sup> session ordinaire, a, dans sa décision relative à la situation au Sahara occidental, exhorté le Conseil de sécurité «à assumer pleinement ses responsabilités en restaurant le plein fonctionnement de la Minurso qui est indispensable à la supervision du cessez-le-feu et à l'organisation du référendum d'autodétermination». Les dirigeants africains ont également appelé le Conseil de sécurité à «trouver des réponses à la question des droits de l'homme et à celle de l'exploration et de l'exploitation illégales des ressources naturelles du territoire, en particulier suite à l'important arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 21 décembre 2016 sur les accords signés en 2012 entre l'UE et le Maroc sur la libéralisation mutuelle du commerce des pro-

duits agricoles et de la pêche». La Conférence a noté avec une «profonde préoccupation» l'impasse «persistante» dans la recherche d'une solution au conflit au Sahara occidental, et souligné «la nécessité urgente» d'efforts internationaux additionnels pour faciliter un règlement «rapide» du conflit. A cet égard, la Conférence a réitéré son appel à l'Assemblée générale des Nations «pour qu'elle détermine une date pour la tenue du référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental et assure la préservation de l'intégrité du Sahara occidental en tant que territoire non autonome, de tout acte susceptible de compromettre». Par ailleurs, la conférence a réitéré la Déclaration adoptée lors de ses 24<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> sessions ordinaires concernant la tenue par le Forum de Crans Montana, une organisation de droit de suisse, d'une réunion sur le territoire occupé du Sahara Occidental, appelant Crans Montana à cesser cette activité. Elle a encore une fois lancé à un appel à tous les Etats membres, aux organisations de la société civile africaine et aux autres acteurs

concernés pour qu'ils boycottent un tel évènement.

## L'intergroupe Paix exige la «libération immédiate» des prisonniers de Gdeim Izik

L'intergroupe «Paix pour le Sahara occidental» au Parlement européen a exhorté mardi l'Union européenne (UE) et ses Etats membres à «exiger la libération immédiate» des prisonniers sahraouis du groupe de Gdeim Izik et à «condamner clairement» le recours par le Maroc à la torture pour obtenir des aveux. «Nous demandons instamment aux Etats membres de l'UE d'exiger du Maroc la libération immédiate de ces défenseurs des droits de l'homme et de condamner clairement le recours par le Maroc à la torture et aux tribunaux militaires pour juger des civils», a-t-il indiqué dans un communiqué. L'intergroupe a appelé également l'UE à «condamner le procès» de ces prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, décrit par Amnesty international comme «une erreur judiciaire cho-

quante». Le 27 juillet dernier, la condamnation de ces prisonniers jugés déjà devant un tribunal militaire marocain et condamnés à de lourdes peines, a été annulée par la Cour de cassation et l'affaire a été renvoyée devant un tribunal civil. Mais leur procès en appel entamé le 22 janvier dernier a été reporté au 13 mars prochain. Rappelant que les prisonniers sahraouis ont été incarcérés en permanence durant ces six dernières années, «souvent dans des conditions inhumaines, et sur la base de preuves obtenues sous la torture», l'intergroupe souligne que leur emprisonnement «sans procès équitable» depuis 2010 constitue «une violation flagrante de leurs droits fondamentaux». «Les violations systématiques des droits de l'homme contre le peuple sahraoui sous l'occupation brutale du Maroc ne peuvent pas continuer à être ignorées et négligées par l'UE et ses institutions principalement par le PE, qui prétend défendre les droits et libertés universels de l'homme», a estimé l'intergroupe.

Lamia O./APS

## Israël

Une 4<sup>e</sup> annonce de colonisation en deux semaines

■ Israël a annoncé, dans la nuit de mardi à hier, la construction de 3 000 logements de colonisation en Cisjordanie occupée, quatrième annonce du genre en moins de deux semaines depuis l'investiture du président américain Donald Trump.

Cette décision prolonge la dynamique impulsée par la nouvelle donne américaine. Elle ressemble par ailleurs à un gage de plus donné aux partisans de la colonisation, à un moment où les autorités israéliennes ne paraissent plus avoir d'autre choix que d'appliquer un arrêt de la justice israélienne et de démolir une colonie au cœur d'un psychodrame collectif israélien, Amona. Les préparatifs se sont accélérés et la démolition d'Amona, bouclée par des dizaines de membres des forces israéliennes depuis mardi, ne paraissait plus qu'une affaire de jours, sinon d'heures. Les 200 à 300 habitants refusent de partir. En haut de la colline où se trouve Amona, des jeunes ont allumé un feu de poney, jetant occasionnellement

des cailloux à des journalistes et visiblement déterminés à résister quand les forces israéliennes viendraient évacuer les habitants, ont constaté les journalistes de l'AFP. Au bas de la colline, des soldats déroulaient au lever du jour du fil de fer barbelé pour empêcher des jeunes des colonies environnantes de venir se joindre à la résistance. Au moment où le sort d'Amona se scellait, «le ministre de la Défense Avigdor Lieberman et le Premier ministre Benjamin Netanyahu ont décidé d'autoriser la construction de 3 000 nouvelles unités d'habitation en Judée-Samarie», nom donné par Israël à la Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, a annoncé le ministre de la Défense dans un communiqué. Depuis le 20 janvier et



Ph. &gt; D. R.

la prestation de serment de M. Trump, Israël a donné son feu vert définitif à la construction de 566 logements dans trois quartiers de colonisation de Jérusalem-Est occupée et annexée, et annoncé la construction de 2 502 logements en Cisjordanie. Jeudi dernier, la municipalité israélienne de Jérusalem a donné son accord final à 153 nouvelles unités d'habitation, gelées selon elle sous les pressions de l'administration Obama. Les autorités israéliennes se sont engouffrées dans l'espace ouvert par l'avènement de M. Trump, jetant aux orties la relative retenue observée dans

leurs activités de colonisation au cours des dernières semaines de la présidence Obama. «Nous construisons et nous continuons à construire», a promis le Premier ministre Benjamin Netanyahu, qui ne cache pas que la présidence Trump représente une «chance formidable» après les «pressions énormes» de l'administration Obama sur la colonisation et l'Iran. «Nous entrons dans une période nouvelle de retour à la normale (en Cisjordanie) et nous apportons la réponse qui convient aux besoins quotidiens de la population», a déclaré dans le communiqué de ses services le ministre

israélien de la Défense, qui exerce son autorité sur le territoire. Comme la précédente annonce en ce qui concerne la Cisjordanie, les 3 000 logements en sont à différents stades de la procédure. Les avocats les plus ardents de la colonisation avaient vivement critiqué une annonce récente en faisant valoir qu'une partie des 2502 logements appartenait à des plans déjà rendus publics et qu'il s'agissait d'un tour de passe-passe pour réduire la pression du lobby des colons. La communauté internationale et les Palestiniens ne s'en alarment pas moins de cette rafale d'annonces. Mais, tandis que l'administration Obama avait critiqué et tenté de freiner jusqu'au bout la colonisation, l'administration Trump s'est jusqu'à présent signalée par son silence. Les colonies, c'est-à-dire les implantations civiles israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés, sont illégales au regard du droit international. Une grande partie de la communauté internationale les considère comme un obstacle majeur à la paix entre Israéliens et Palestiniens, toujours insaisissable après des décennies.



## Points chauds

### Plan B

Par Fouzia Mahmoudi

Les révélations sur la famille Fillon, mari, femme et enfants, et le supposé énorme pactole ramassé grâce aux deniers de l'État et d'un emploi fictif dans un magazine continuent de faire la une des médias en France et sont un véritable tremblement de terre au sein de la droite. Surtout lorsque l'on se félicitait justement d'avoir trouvé un si bon candidat, plébiscité par tant d'électeurs lors de la primaire de la droite et du centre. Un candidat justement qui avait réussi à éliminer le grand favori du scrutin, Alain Juppé, et l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy. Mais aujourd'hui ce fait d'armes importe peu aux regards de ce dont on accuse François Fillon. Des accusations que lui-même récuse complètement en mettant les révélations faites la semaine dernière par le *Canard enchaîné* sur le compte d'une machination visant à abattre le candidat de la droite. De n'être rien d'autre qu'une opération de «calomnie professionnelle» jamais «encore vue» sous les lustres «de la 5<sup>e</sup> République». Il est allé jusqu'à appeler l'affaire dans laquelle sa famille est empêtrée un «coup d'État institutionnel». Mais aujourd'hui, plus que tout, le candidat, pour le moment officiel de la droite, essaie de garder sa famille unie et d'éviter que l'on ne commence à envisager un plan B, dont évidemment il ne ferait pas partie. Un plan B qui surtout le mettrait à la merci, plus que jamais, de la justice, si celle-ci venait à être impliquée. Pour le moment donc, Fillon crie son innocence et crie surtout au complot. «Je vis une expérience d'une violence inouïe, ma famille, mon entourage, nous-mêmes, la crédibilité de notre famille politique, de ma candidature, tout est remis en cause, dans le cadre d'une opération organisée professionnelle», a-t-il dénoncé lors d'une réunion à huis clos à son QG de campagne à Paris. Il a dénoncé «un coup d'État institutionnel» contre sa candidature, venu «de la gauche», et demandé aux parlementaires LR de «tenir 15 jours» derrière lui. «Je sais que d'autres parmi vous ont déjà vécu des moments comme ceux-là. Je pense à eux. Ça ne m'était jamais arrivé», a-t-il dit. «On a 15 jours à tenir, car on sait que dans les 15 jours qui viennent, on aura les résultats de cette enquête. On aura les résultats de cette enquête, car on est à la veille de l'élection présidentielle», a-t-il dit. «Et personne ne peut imaginer qu'on prenne en otage, jusqu'au dernier moment l'élection présidentielle et le candidat qui a été désigné par près de 4 millions de Français à la sortie de la primaire de la droite et du centre», a-t-il ajouté. L'entourage de Fillon a indiqué qu'il y avait «200 à 300 parlementaires présents» lors de cette réunion, soit un nombre bien supérieur à l'affluence de cette réunion hebdomadaire régulière. «Cette affaire on sait d'où elle vient, elle vient du pouvoir, elle vient de la gauche», a tonné le candidat de la droite à la présidentielle. «Cette opération, je vous le dis tout de suite, elle ne vient pas de chez nous, elle ne vient pas de nos rangs. N'écoutez pas ceux qui disent que ce sont nos propres amis qui pour se venger des uns et des autres ont monté cette affaire», a-t-il argumenté. Reste à savoir si cet argumentaire suffira à agir contre les accusations qui s'accroissent contre lui et sa famille et si à droite l'on est prêt à prendre le risque d'une défaite, aujourd'hui quasi certaine à la présidentielle plutôt que de changer de candidat et de sauver, ce qu'il en reste, les meubles. **F. M.**

## Turquie

## Les purges menées par Erdogan aggravent le malaise entre l'UE et Ankara

Le chaos judiciaire turc et la répression massive à l'encontre des auteurs présumés du coup d'État manqué du 15 juillet 2016 compliquent de plus en plus les relations déjà très difficiles entre Ankara et l'Union européenne. Alors que la chancelière allemande, Angela Merkel, doit se rendre en Turquie le 2 février pour une importante visite bilatérale, les autorités ont mis en garde Berlin, exigeant que l'Allemagne refuse les demandes d'asile formulées par une quarantaine de militaires turcs de l'OTAN dont nombre d'officiers de haut rang. Les autorités turques accusent la confrérie islamiste de Fethullah Gülen d'avoir organisé le putsch. «Coopérer avec la terreur, c'est être dans le même sac que le serpent», a lancé le ministre de la défense, Fikri İslık, le 29 janvier, dans une vidéo publiée sur le site de l'agence progouvernementale Anadolu. Il affirme que «les autorités et les tribunaux allemands doivent y réfléchir très attentivement et absolument rejeter ces demandes». «C'est une mise en garde à toute l'Europe», a-t-il renchéri. Quelques jours plus tôt, les autorités turques avaient déjà réagi très durement à la décision de la plus haute juridiction grecque de ne pas extraire huit officiers qui, au lendemain du coup d'État raté du 15 juillet, s'étaient réfugiés dans

le pays après s'être emparés d'un hélicoptère. Pour montrer leur détermination, les autorités turques ont envoyé, le 29 janvier, le chef d'état-major, Hulusi Akar, et une poignée d'autres généraux se faire photographier sur une barque dans la mer Egée devant l'îlot désert d'İmıa – ou Kardak pour les Turcs qui le revendiquent. Les deux pays avaient été au bord de l'affrontement armé en 1996 à propos de ce bout de rocher. Deux jours auparavant, le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu, avait menacé de suspendre l'accord de réadmission des réfugiés conclu en mars 2016 entre la Turquie et l'UE. La menace est aussi un défi pour Berlin alors même que la chancelière avait joué un rôle-clé dans la négociation de ce texte très contesté qui a permis de tarir le flot des Syriens arrivant depuis les côtes turques. «La procédure de demande d'asile de ces militaires est parfaitement légale et les interférences politiques ne peuvent avoir et elles n'auront aucune influence sur le processus», a rappelé Norbert Röttgen, président de la commission des affaires étrangères du Bundestag. Deux de ces officiers parlant sous pseudonyme et à visage couvert au Spiegel et à la chaîne de télévision ARD disent avoir peur, parce que les télévisions turques les qualifient

de «traîtres» et de «terroristes». «Les soldats qui sont victimes de purges ont ça en commun : nous avons réussi dans nos carrières, nous sommes tournés vers l'Ouest et nous défendons l'idée d'un État sécularisé», a expliqué l'un d'eux, disant craindre «d'être emprisonné, voire torturé» s'il devait rentrer en Turquie. Dans l'édition en anglais du grand quotidien *Hürriyet*, l'éditorialiste Semih İdiz relève : «Les organisations de défense des droits de l'homme, les gouvernements occidentaux, les organisations internationales, dont la Turquie est membre, comme le Conseil de l'Europe, ont tous exprimé leur préoccupation sur ce qu'ils considèrent plus comme des purges visant les opposants à Recep Tayyip Erdogan que comme des poursuites contre les auteurs et complices présumés du coup d'État». Dans un tel climat, la visite de la chancelière suscite de nombreuses critiques et interrogations. «Pourquoi maintenant ?», titre par exemple le *Süddeutsche Zeitung*. Les diplomates allemands reconnaissent qu'il n'y a rien à attendre d'un tel déplacement, qui risque d'apparaître de surcroît comme un soutien de M. Erdogan, à quelques semaines d'un référendum visant à établir le régime présidentiel qu'il appelle de ses vœux.





## Peinture

# Mounir Gouri expose à «Al Quds Gallery» à Washington



Par Adéla S.

**M**ounir Gouri partagera les cimaises de «Al Quds Gallery» avec l'artiste franco-

marocain Abdelkrim Tajjouti dans cette exposition organisée par «The Jerusalem Fund For Education And Community Development» (Le Fonds Jérusalem pour l'éducation et le

développement communautaire). Inaugurée en 2000, «Al Quds Gallery» s'est imposée comme un espace d'exposition d'art contemporain et une vitrine pour les travaux d'artistes pales-

■ Le plasticien et photographe algérien Mounir Gouri est programmé à l'exposition collective «Réflexions esquissées sur un conflit inachevé», prévue du 3 au 19 février prochain à la galerie d'art «Al Quds Gallery» à Washington, annonce la galerie sur son site internet.

tiens et ceux issus des pays arabes et musulmans.

La galerie fait partie du Fonds Jérusalem, une organisation à but non lucratif fondée en 1977 et qui regroupe également le programme d'éducation «The Palestine Center» et «The Humanitarian Link» (Lien humanitaire), dédié à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés palestiniens.

Diplômé de l'Ecole des beaux-arts de sa ville natale de Annaba, Mounir Gouri, avait pris part à plusieurs résidences de création avant d'exposer ses

œuvres pour la première fois en 2008, lors d'une rencontre des écoles d'art à Alger.

A 32 ans il a déjà participé à un grand nombre d'événements dédiés aux arts plastiques en Algérie, à la Foire des arts de Beyrouth (Liban), au Festival des arts numériques en France et en Italie, ou encore à la Biennale de l'image en mouvement en Argentine. L'artiste a également exposé ses travaux dans plusieurs galeries d'art en France.

A. S./APS

## Décès

## Djaffar Bek inhumé au cimetière de Oued Romane

**D**jaffar Bek, un des pionniers du sketch et du music hall en Algérie, décédé mardi matin à l'âge de 90 ans à l'hôpital de Zerelda, a été inhumé dans l'après-midi au cimetière de Oued Romane à Alger en présence d'une foule nombreuse. Plusieurs centaines d'admirateurs anonymes, d'amis de l'artiste et de membres de sa famille ont accompagné le défunt à sa dernière demeure. Des musiciens, chanteurs et comédiens, compagnons de route, présents à l'enterrement ont qualifié le regretté d'«*artiste exceptionnelle*» qui a voué sa vie à la culture algérienne. Zoubir Abdelatif, un ancien de la Radio algérienne, s'est dit très affecté par la disparition

de son ami et mentor qui l'avait «*généreusement*» accompagné lors de ses débuts à la radio. Le président du Conseil national des arts et des lettres, Abdelkader Bendameche, a regretté la perte d'un artiste «*prestigieux*» dont le nom renvoie à la chanson humoristique et sociale, qui avait «*spontanément intégré à la troupe artistique du Front de libération nationale jusqu'en 1962*». Peiné de voir des monuments de la culture algérienne disparaître les uns après les autres, le chanteur Hamidou a salué la mémoire de celui qui a «*appris beaucoup de choses à toute une génération de jeunes artistes*» et un «*précurseur*» ayant introduit le Rock'n'roll et le jazz

dans les foyers algériens, dit-il. De son côté, le musicien et compositeur Mustapha Sahnoun, qui avait composé la quasi totalité des œuvres de Djaffar Bek, a déploré la disparition d'un artiste exceptionnel de la trempe de grands humoristes dans le monde. De l'avis de plusieurs de ses compagnons présents à l'enterrement, Djaffar Bek mériterait de voir ses œuvres et sa carrière réunies dans un documentaire. Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, qui a assisté aux funérailles de l'artiste, a regretté dans un message la perte d'un «*artiste modeste*» au parcours «*riche*» en œuvres qui ont servi la culture algérienne.

Yanis G.

## Théâtre de Béjaïa

## Présentation en tamazight de «Keddab.com» en mars

**L**a comédie «*Keddab.com*» de Mourad Senouci sera jouée en tamazight en mars prochain sur les planches du théâtre régional de Béjaïa («Abdelmalek Bouguerrouh») (TRB), a-t-on appris mardi à Oran auprès de ce dramaturge. «*Les répétitions ont démarré dans la matinée au TRB en perspective de la géné-*

*rale qui sera donnée vers la mi-mars prochain*», a précisé à l'APS Mourad Senouci, auteur du texte original en arabe dialectal traduit en tamazight par Mohamed Yargui. La pièce est produite par la coopérative théâtrale «Les nomades» et mise en scène par Lynda Sellam assistée de Sadek Benbrahim. La scénographie est signée Boukhari Habbel, a-t-il fait savoir, signalant que la production du texte original sera lancée par cette même coopérative juste après la sortie de la pièce en version tamazight. Cette comédie écrite par Senouci en 2014 a pour protagonistes deux personnages (un couple), campés par Ferchouli

Mohamed et Adnane Nassima. En proie à une addiction aux réseaux sociaux, le mari se noie dans des relations virtuelles avec nombre d'interlocutrices. Il agit ainsi à l'insu de son épouse, oubliant qu'elle est informaticienne de formation... Après la générale à Béjaïa, une représentation sera donnée à Oran avant l'entame d'une tournée nationale, a indiqué Mourad Senouci, se félicitant de cette nouvelle traduction de ses textes, après une première expérience réussie avec «*Imraa min warek*» adaptée de «*Ountha Essarab*» de Wassiny Laaredj. Connu pour sa capacité à balancer entre les registres dramatiques et ludiques, Mourad Senouci compte nombre d'œuvres à succès, dont «*Metzeouedj fi otla*» (Un mari en vacances) et «*El- Assad oua el hattaba*» (Le lion et la bûcheronne/pour enfants). Ce dramaturge capitalise trente années de pratique d'art théâtral, résumées dans son précédent ouvrage «*Rihlet talatoune sana*» (Trente années de voyage), publié en novembre 2015 par la maison d'édition «Dar El-Baghdadi» basée à Alger.

L. M.

## Festival international du cinéma de Berlin

## 400 films au programme de la 67<sup>e</sup> Berlinale

**LE 67<sup>e</sup>** Festival international du cinéma de Berlin (Berlinale), prévu du 9 au 19 février prochain, a inscrit à son programme 400 films animés par des stars mondiales du 7<sup>e</sup> art, ont indiqué les organisateurs. Penélope Cruz, Hugh Jackman, Catherine Deneuve et Ethan Hawke sont attendus sur le tapis rouge du Festival qui accorde cette année, une fois encore, une large place au cinéma d'auteur européen. Parmi les cinéastes en compétition pour l'Ours d'Or, plus haute distinction de la Berlinale, la réalisatrice polonaise Agnieszka Holland («*Europa Europa*» 1990), l'Allemand Volker Schlöndorff, le Finlandais Aki Kaurismäki ou le lauréat de l'Ours d'or en 2013 avec «*Mère et fils*», le Roumain Calin Peter Netzer. Les grosses productions seront représentées aussi mais hors compétition, avec «*T2 Trainspotting*» du Britannique Danny Boyle, la suite du film culte des années 1990 et «*Logan*» le troisième volet des aventures de Wolverine, le super-héros de X-Men. La 67<sup>e</sup> Berlinale s'ouvrira avec, en avant-première mondiale, le film «*Django*», première réalisation du producteur et scénariste français Etienne Colmar, dans laquelle Reda Kateb campe le célèbre guitariste Django Reinhardt, génie du jazz manouche dans un Paris sous occupation nazie. Les actrices françaises Catherine Deneuve et Catherine Frot seront à l'affiche de la comédie dramatique «*Sage femme*» de Martin Provost. Parmi les longs métrages également programmés à la sélection : «*The Party*», comédie londonienne de la Britannique Sally Potter avec Kristin Scott Thomas et Timothy Spall qui commence avec une fête et qui se termine dans le sang. Le jury de la 67<sup>e</sup> Berlinale sera présidé par le Néerlandais Paul Verhoeven, réalisateur entre autres de «*Basic Instinct*», «*RoboCop*» ou «*Elle*» et accueillera également l'actrice américaine Maggie Gyllenhaal ou encore la productrice tunisienne Dora Bouchoua.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

### Basilique de Notre Dame d'Afrique :

Jeudi 2 février 2017 à 19h30 :

Écume (Échanges culturels en Méditerranée) présente l'ensemble Irini - Chants de culte marial.

## Cinéma Issers (Boumerdès) :

## Cycle Fatma-Zohra Zamoum

Du 30 janvier au 4 février :

3 films : *Leçon de choses* ;*Renvoi d'appel* et *La corde*.

## Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger :

Jusqu'au 31 mars 2017 :

Exposition de mangas à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

## Salle Hadj-Omar du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi

Jeudi 2 février à 16h30 :

Générale de la pièce *L'aube Ismaël*, mise en scène par Hadda Djaber. Avec Meryem Medjkane et Tarek Bourrara.

## Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 11 février 2017 :

Exposition «Couleurs en prose» de l'artiste peintre Mohamed Chaffa Ouzzani.

## Musée public national d'arts et d'histoire de Tlemcen

Jusqu'au 2 février :

Exposition «Symbole et vie», des artistes peintres Amina Salhi et Nabil Belabbassi.

## Dar- Abdeltif

Jusqu'au 4 février 2017 :

Exposition de photographie «Makeda, Mixed Couples» d'Aurore Vinot.

## Galerie des ateliers bouffée d'art (Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 18 février 2017 :

Exposition-vente de l'artiste photographe Mizo.



## Coup-franc direct

La charrue avant les bœufs !

Par Mahfoud M.

Les responsables de la balle ronde nationale ne semblent pas avoir retenu la leçon et refont les mêmes erreurs. En effet, au lieu de repenser à une stratégie claire, précise, et penser à promouvoir notre balle ronde, on est en train de refaire les mêmes fautes en tentant de colmater les brèches et penser à désigner des entraîneurs pour la sélection nationale. Certes, désigner un sélectionneur est aussi une obligation mais cela devrait être accompagné d'une nouvelle stratégie et ne pas aller seulement vers des solutions faciles. Il se pourrait qu'on tombe sur un coach compétent, tout comme on peut se tromper encore de casting et donc faire une autre erreur qui nous coûtera cher et nous mettra dans une position inconfortable. La FAF doit savoir que le plus important maintenant est de bien structurer le football national qui a besoin de gens compétents qui puissent le hisser vers l'avant. Les responsables du football national doivent penser à une reprise en main de la situation et ne pas revivre le passé qui a été très difficile pour nous, puisque nous payons encore les erreurs commises qu'on aurait pu éviter s'il y avait vraiment une politique claire.

M. M.

Demi-finale de la CAN 2017

### Cameroun-Ghana, un choc qui promet

LES PURISTES de la balle africaine seront au rendez-vous ce soir (20h) avec la deuxième demi-finale de la CAN, qui opposera deux ténors du football continental, à savoir le Cameroun et le Ghana. Les Lions Indomptables qui souhaitent renouer avec les titres africains feront tout leur possible pour l'emporter lors de cette rencontre face à une des meilleures sélections du Continent Noir. Les poulains de Broos, qui ont réussi une belle entame du tournoi, ont montré une grande solidité et une solidarité sans faille dans le groupe qui ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Les Camerounais se donneront à fond pour tenter de se reprendre pour aller en finale et pourquoi pas remporter ce trophée, surtout que les joueurs sont décidés à aller de l'avant. Il faut savoir que le Cameroun n'a pas disputé de finale de la CAN depuis 2008 au... Ghana. Le sélectionneur camerounais, Hugo Broos, qui a su transcender ce groupe a bâti une équipe homogène qui pratique un jeu académique réconciliant la sélection avec le football qui le caractérisait. Il faut savoir aussi que le Belge a réussi le défi de construire une nouvelle équipe surtout avec le forfait de certains joueurs qui ont préféré faire l'impasse sur cette compétition et qui ne sont donc pas présents lors de ce tournoi. Pour sa part, le Ghana souhaite également aller en finale, surtout qu'il a réussi un bon tournoi au Gabon. Conduite par les frères Ayew, auteurs des deux buts face à la RDC en quarts, la formation des Black Stars reste l'une des plus solides et souhaite aller au bout en décrochant le trophée, ce qui reste dans ses cordes si elle évolue avec la même solidité que lors des précédents matchs. Les Ghanéens souhaitent retrouver le toit de l'Afrique, ce qui passe par une victoire face aux Camerounais.

M. M.

Equipe nationale A'

### La FAF cherche un sélectionneur

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) lance un appel à candidatures pour le recrutement du futur sélectionneur de l'équipe nationale A', a indiqué l'instance fédérale mardi. La sélection nationale des locaux prépare les éliminatoires de la 4<sup>e</sup> édition du CHAN-2018 (championnat d'Afrique des nations réservé aux joueurs évoluant au niveau national) qui se déroulera au Kenya du 11 janvier au 2 février 2018 et dont les éliminatoires auront lieu durant le second semestre 2017. Les entraîneurs algériens qui souhaitent se porter candidats pour entraîner la sélection nationale A', devront envoyer leurs candidatures avant le 15 février 2017, précise la même source. La sélection nationale A' avait été dirigée par l'ex-sélectionneur national Georges Leekens avant sa démission après l'élimination des Verts dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations

CAN-2017 au Gabon. Le technicien belge avait dirigé un premier stage de trois jours en décembre 2016 au Centre technique national de Sidi Moussa en présence de vingt six joueurs locaux.

Lille

### Bahlouli signe pour trois ans et demi

LE FRANCO-ALGÉRIEN, Farès Bahlouli, s'est engagé avec Lille pour un contrat de trois ans et demi en provenance de Monaco, affirment mardi les deux clubs pensionnaires de la Ligue 1 française de football. Recruté à l'aube de la saison 2015-16 par l'ASM, le joueur de 21 ans n'a jamais réussi à s'imposer en Principauté et reste sur six mois manqués avec le Standard de Liège (Belgique). Outre Luis Campos qui l'avait repéré et recruté en 2015, il retrouve l'international algérien Yassine Benzia avec lequel il a

été formé à l'IO Lyon et joué en équipe de France Espoirs (2 sélections). «Je suis très heureux de rejoindre cette belle équipe de Lille. Je suis content car j'arrive dans un très bon club français, avec un projet ambitieux pour les années à venir. Je m'y retrouve complètement, j'aspire désormais à avoir du temps de jeu pour progresser», a déclaré Bahlouli, qui était courtisé par la sélection algérienne lors du passage de l'entraîneur français Christian Gourcuff (actuellement à Rennes) à la barre technique des Verts.

Ligue I Mobilis (18<sup>e</sup> journée)

## Le MCA en péril, chaude explication à Sétif

■ Le leader de la Ligue I Mobilis, le Mouloudia d'Alger, sera en danger pour cette 18<sup>e</sup> journée de championnat. Il rendra visite au CA Batna qui effectue une belle remontée et surtout réussit ses sorties à domicile.

Par Mahfoud M.

Défaits par leur voisin harrachi, les Vert et Rouge n'ont pas droit à l'erreur et se doivent de revenir avec un résultat probant au risque de laisser leurs concurrents directs revenir à leur hauteur, surtout qu'ils joueront à domicile lors de cette journée. Cela sera certainement difficile pour les poulains de Moussa qui risquent de laisser des plumes face aux Auréssiens décidés à ne laisser filer aucun point à domicile. Le choc de cette journée sera sans aucun doute ce match qui verra l'Entente de Sétif recevoir dans son antre du stade du 8-Mai 1945 la formation surprise de la L1, l'IO Médéa, qui reste sur une belle victoire at home face au MC Oran lors de la précédente journée. L'Aigle Noir se doit de remporter les trois points du succès face à l'OM s'il souhaite rester dans le sillage du leader, et dans le même temps il devra faire très attention à la bande à Slimani qui ne se déplacera pas en victime expiatoire. De son côté, le MC Oran qui avait été battu par les Olympiens lors de la précédente journée envisage de se donner à fond lors de ce match derby face au RC Relizane pour espérer garder ses chances de rester sur le podium. Les coéquipiers de Aguid se doivent de prendre les trois points pour reprendre goût à la victoire après cet échec



Le Mouloudia risque gros à Batna

amer à Médéa. L'USM Bel-Abbès, qui pointe à la cinquième place, aura un déplacement périlleux à effectuer vu qu'elle se rend à Alger pour croiser le fer avec le Nasr d'Hussein-Dey qui reste sur une belle série de quatre victoires consécutives en championnat et souhaite aligner la cinquième. L'USM El Harrach qui est revenue en force en battant le MCA se devra de confirmer à domicile avec la réception d'une JS Kabylie complètement transcendée et qui souhaite ouvrir une nouvelle page. Le CR Belouizdad, qui a effectué une belle préparation lors de cette trêve hivernale, se rend à Béchar pour croiser le fer avec la JSS et tenter donc de revenir avec un résultat satisfaisant. De son côté, l'USM Alger reçoit à Bologhine la formation du DRB Tadjenant et

fera de son mieux pour l'emporter et revenir en force après une période de doute. Enfin, le MO Béjaïa qui souhaite se reprendre lors de cette deuxième partie du championnat fera tout pour l'emporter face au CS Constantine de Amrani.

M. M.

Le programme :

**Jeudi 02 février 2017 :**

JSS-CRB (18h)

USMH-JSK (15h)

**Vendredi 03 février 2017 :**

NAHD-USMBA (16h)

ESS-OM (16h)

CAB-MCA (15h)

USMA-DRBT (16h)

**Samedi 04 février 2017:**

MOB-CSB (16h)

MCO-RCR (16h)

Ligue II Mobilis (19<sup>e</sup> journée)

### Le PAC à l'épreuve de l'USMB

Le leader de la Ligue II Mobilis, le Paradou AC, sera en appel lors de cette 19<sup>e</sup> journée en recevant à domicile sur le stade de Dar Beida la formation de l'USM Blida, soit un concurrent direct pour la montée en Ligue I. Accroché à domicile par le MCS lors de la précédente journée, le PAC n'aura pas droit à l'erreur et se devra de l'emporter s'il souhaite garder une certaine marge de manœuvre et son écart face à ses poursuivants. Cela ne sera pas facile devant l'USMB qui a été, elle aussi, accrochée à domicile et qui souhaite récupérer les points perdus au cours de ce match. L'US Biskra, le nouveau promu, qui continue à surprendre tout le monde et qui pointe à la seconde place, aura un déplacement périlleux à effectuer en croisant le fer avec la formation de la JSM Skikda. Les gars des Ziban tenteront, quand même, de revenir avec le point du nul qui sera une excellente chose pour l'équipe. Le CA Bordj Bou-Arréridj, qui avait été battu par le WA Boufarik lors de la précédente journée, devra se ressaisir face à l'ASM Oran, ce qui devrait être dans ses cordes connaissant la fébrilité de l'équipe oranaise qui a dû mal à se repositionner dans le

championnat. La JSM Béjaïa qui a subi un naufrage à Biskra la semaine passée, avec un net (3/0) se doit de revenir dans la course à l'accèsion et pour cela battre le WA Boufarik à domicile. Les poulains d'Ificen n'ont pas d'autre choix que de l'emporter s'ils ne veulent pas se faire distancer. Ils doivent dans le même temps faire très attention à cette équipe boufarikoise qui est capable du meilleur comme du pire.

M. M.

Le programme :

**Vendredi 03, samedi 04**

**février 2017 à 14h30:**

MCEE-RCA

CRBAF-GCM (15h30)

JSMS-USB

JSMB-WAB (à huis clos)

CABBA-ASMO (16h)

ASO-ABS (samedi à 16h)

MCS-ASK (à huis clos)

PAC-USMB

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

À l'ouest et au sud du pays

## Six narcotrafiquants interceptés et plus de 3 quintaux de kif saisis

SIX NARCOTRAFIQUANTS ont été interceptés mardi à Oran, Tlemcen, Biskra et Tipasa, par des éléments de la Gendarmerie nationale qui ont également saisi 3,71 quintaux de kif traité, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, le 31 janvier 2017 à Oran, Tlemcen, Biskra et Tipasa, six narcotrafiquants et saisi une quantité s'élevant à trois quintaux et 71 kilogrammes de kif traité, ainsi que 4 véhicules et 3 756 unités de différentes boissons», précise le MDN. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières «ont arrêté 20 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Naâma et Béchar», alors que des unités des gardes-côtes ont déjoué, à Oran, (2<sup>e</sup> Région militaire) et Annaba «des tentatives d'émigration clandestine de 30 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale». Dans le même contexte, des unités de gardes-côtes, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, sont intervenus au large de Mostaganem pour «le sauvetage et l'évacuation de 9 émigrants clandestins et leur prodiguer les premiers soins, suite au renversement de leur embarcation».

K. L.

Béjaïa

## Le wali : «Je vais assainir le dossier de l'investissement»

LE WALI de Béjaïa, Mohamed Hattab, a effectué une visite de travail et d'inspection dans les communes de Kherrata et Darguina. Cette sortie entre dans le cadre de la série de visites entamée il y a une semaine pour voir de plus près l'avancement des projets et tenter de lancer ceux en souffrance. Le projet d'aménagement des gorges de Kherrata a été visité par le chef de l'exécutif où il lui a été expliqué que ce projet en cours de réalisation devrait être livré dans un délai de 28 mois, soit en janvier 2018. «Jugé trop long, le wali a demandé à l'entreprise turque Ozgun de réduire les délais de ce projet dont le taux d'avancement a atteint les 28%», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Le chef de l'exécutif a insisté auprès des responsables de l'entreprise d'«accélérer la cadence des travaux». Il a constaté également «l'absence d'une visibilité dans la vision du projet et l'absence de maîtrise des délais de réalisation, comme ce fut le cas pour le projet de la pénétrante», souligne-t-on. Selon lui, «les responsables ne doivent pas mentir aux citoyens». Sur sa lancée, «le wali a ordonné au directeur des travaux publics de mieux suivre ce projet, à l'instar des autres projets structurants inscrits au profit de la wilaya et de veiller également au respect de la typologie de la région et l'architecture locale que les projets doivent épouser». Il a ensuite inspecté le projet de réalisation d'une polyclinique à la cité EPLF, ainsi que 200 logements LPL, rappelant la création d'un comité d'architecture chargé de vérifier et d'examiner l'aspect architectural de tous les grands projets. «Il a insisté sur la quali-

té des travaux et demander à penser des maintenant à l'éco-construction, aux cités vertes avec des énergies propres», a déclaré le wali à l'adresse de la délégation qui l'accompagnait et les bâtisseurs. Il s'est dirigé ensuite à la Z.A.C Mehrira et actif résiduel de l'ex-EMAC où il a demandé de faciliter la tâche aux opérateurs désirant investir au niveau de la commune de Kherrata. Il s'est engagé à «assainir le dossier de l'investissement en laissant uniquement les investisseurs sérieux qui peuvent apporter de la richesse». Il a promis sur la lancée de «garantir» une cohésion et l'équilibre entre toutes les communes. Le wali a effectué une visite dans la commune de Draâ El Gaïd sur laquelle nous reviendrons. Hier, le wali a effectué une visite à la commune d'Oued-Ghir où il a visité les sites sur lesquels seront implantés des programmes de logements LPA et AADL et 59 équipements publics. Ces programmes, représentant 6 920 unités de type LPA et 4 900 unités AADL, devraient être respectivement livrés fin 2017 et en janvier 2018.

Hocine Cherfa

## DRAME DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN MÉDITERRANÉE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Pêche illicite

## Plus de huit quintaux d'anguille saisis à El Tarf

■ Pas moins de huit quintaux d'anguille, pêchées illicitement au lac Oubeira (El Kala), classé réserve protégée d'importance internationale, ont été saisis par les services de la police d'El Chatt relevant de la Sûreté de la wilaya d'El Tarf.

Par Dalil Y.

L a marchandise, transportée dans des sacs en plastique, a été découverte à El Chatt, à bord d'un véhicule conduit par un individu âgé d'une vingtaine d'années, lors d'une patrouille de routine, a ajouté la même source.

Originaire de la ville d'El Tarf, l'individu a été arrêté en flagrant délit d'exploitation illégale de ressources halieutiques, a-t-on souligné. Dans le cadre de la lutte contre les différentes pratiques illicites touchant aux richesses biologiques et environnementales, les services de poli-

ce ont arrêté, lors de la même patrouille, un trentenaire originaire de la wilaya de Guelma, pour pillage de sable. Deux dossiers judiciaires à l'encontre de ces deux individus ont été élaborés et transmis à la justice, a-t-on ajouté de même source.

D. Y./APS

Saïda Benhabîlès, présidente du CRA

## 225 000 familles nécessiteuses recensées

L a présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabîlès, a indiqué, hier, que quelque 225 000 familles nécessiteuses ont été recensées à travers le territoire national par les représentants à l'échelle locale de l'institution qu'elle dirige. Elle a estimé qu'il y en a plus que cela, soulignant que le recensement de ces familles se poursuit toujours. Pour elle, ce recensement est «un travail de titan»

effectué par des bénévoles. Saïda Benhabîlès, qui s'exprimait devant la presse en marge de sa visite de solidarité avec les démunis dans la wilaya de Tizi Ouzou, n'a pas manqué de relever que parmi le fichier des nécessiteux certains ne le sont pas, les qualifiant d'«opportunistes» qui profitent de ces aides. Elle a ainsi assuré de mettre fin de ce genre de comportements. Elle n'a pas manqué

de souligner que toutes aides que le CRA distribue proviennent des donateurs, non de l'argent des contribuables. A ce propos, elle a annoncé que son dernier appel lancé depuis la wilaya d'El Bayadh a eu déjà des échos favorables auprès des âmes charitables qui ont fait don de tonnes de produits alimentaires à distribuer au profit des nécessiteux. La présidente du CRA s'est rendue hier dans plusieurs localités de la wilaya de Tizi Ouzou, notamment à l'ferhounène, Bouzeguène, Imsohal, Ath Ziki, Bounaamane, pour distribuer des kits de produits alimentaires, de vêtements et de couvertures aux familles nécessiteuses et 5 groupes électrogènes. A noter qu'à son arrivée au siège de la wilaya de Tizi Ouzou, M<sup>me</sup> Saïda Benhabîlès a été reçue par le wali, Mohamed Bouderbali, avec son staff pour une séance de travail avant d'entamer son périple de solidarité.

Hamid M.

Marché hebdomadaire de l'EDIMCO

## Un pickpocket ciblant des femmes arrêté

LE PICKPOCKET ciblant des femmes dans le marché hebdomadaire de l'EDIMCO a été arrêté jeudi dernier par les éléments de la police judiciaire de la 3<sup>e</sup> sûreté urbaine de Béjaïa. Répondant aux initiales A.S. et natif de la ville de Béjaïa, il a été interpellé alors qu'il tentait de voler des objets et le portefeuille d'une jeune femme qui s'appropriait à monter dans un bus. Lors de son interpellation, les policiers ont retrouvé dans ses poches deux téléphones portables et une importante somme d'argent représentant le montant des vols qu'il a commis sur des femmes sans défense. Son mode opératoire est de faire immersion au milieu des foules au marché, repérer une femme devant les étalages, la suivre et profiter des bouculades pour glisser sa main dans sa poche et repartir avec des objets et de l'argent. Présenté devant le procureur près le tribunal de Béjaïa, il a été placé en détention provisoire.

H.C.